



## Remboursement d'un sinistre auto macif

-----  
Par Visiteur

Je travaille en france où mon véhicule est immatriculé. j'ai eu un sinistre en belgique en janvier 2009, je contacte l'assistance macif,ils me demandent où je souhaite effectuer les réparations, je stipule le garage le plus proche de mon domicile (je réside en belgique), l'expert passe, le devis est accordé, mais le garage n'est toujours pas payé!! je contacte la macif qui ne veut pas réglé le garage car il n'est pas agréé macif et que l'expert (belge) n'a soit disant pas remis son rapport. Bref le garage me relance pour payer la facture et je n'ai pas les moyens de payer.comment faire pour obliger la macif a verser la somme au garage ou sur mon compte pour que je puisse acquiter la facture?je suis déjà aller 2X dans leurs bureaux,ils me disent que c'est pas de leur faute! quels sont mes droits et recours dans cette histoire?

-----  
Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Bref le garage me relance pour payer la facture et je n'ai pas les moyens de payer.comment faire pour obliger la macif a verser la somme au garage ou sur mon compte pour que je puisse acquiter la facture?  
Malheureusement votre assureur est dans son droit car les dommages doivent être constatés par un expert nommé par votre assureur et les réparations doivent être effectuées par un garage agréé par votre assureur.  
Je comprends que les frais soient élevés essayez de négocier avec le garage de facilités de paiement.

Cordialement